

ÉVALUATION DU SYSTÈME SCOLAIRE TOGOLAIS

1970-1990

Kodjo KOTOKOU *

L'importance de l'éducation dans le développement en fait la principale composante de la dynamique socio-économique (CLOUTIER, 1983). Le gouvernement togolais, par d'énormes efforts budgétaires, a privilégié la formation d'une main-d'œuvre qualifiée pour construire le jeune État.

Cette communication s'appuie sur les statistiques annuelles de la Direction générale de la planification de l'éducation (DGPE) ; si elles constituent des données fiables pour une analyse diachronique ou synchronique du système scolaire, elles ne permettent pas d'étudier les influences des facteurs socio-économiques. Les dénominateurs auxquels sont rapportés les effectifs scolaires pour le calcul des taux de scolarisation proviennent d'estimations. L'indice retenu est le taux net de scolarisation, rapport de la population scolaire du premier degré à la population scolarisable de la même tranche d'âge.

1. ÉVOLUTION DE LA SCOLARISATION

En mai 1975, la réforme de l'enseignement se fixe comme objectif la scolarisation au primaire de tous les enfants en 1985. Le taux de scolarisation dans le primaire augmente jusqu'en 1980 (72 %) puis baisse jusqu'en 1985 (52 %) et remonte lentement ensuite. En 1990, quinze ans après la réforme, il est de 63 % (LANGE, 1989) ; comparée à celle des années soixante-dix, la situation est cependant meilleure pour l'ensemble du pays comme pour chaque région économique ; l'amélioration est due aux efforts de l'État pour développer les établissements scolaires et à la demande en scolarisation des parents.

Du fait de la crise économique, le secteur public ou parapublic n'offre plus de nouveaux emplois ; l'État prend des mesures pour limiter les effectifs des établissements secondaires et supérieurs et réduire ainsi le chômage des diplômés. Cependant le chômage des sortants restreint la demande en scolarisation et amplifie

* Statisticien-démographe, Unité de recherche démographique, université du Bénin, Lomé.

la diminution des effectifs. La crise économique réduit aussi le revenu des familles ; il leur devient difficile de satisfaire l'investissement supplémentaire représenté par des études secondaires hors du village d'origine ; certains enfants sont ainsi contraints d'abandonner l'école.

Schématiquement, le niveau de scolarisation a tendance à diminuer de la côte vers l'intérieur des terres ; en 1990, le taux net de scolarisation est de 74 % dans la région Maritime, 70 % dans celle des Plateaux, 62 % dans la région du Centre, 53 % dans celle de la Kara et 30 % seulement dans celle des Savanes. L'importance accordée à la scolarisation par les habitants ou les autorités de chaque région maintient ces importantes inégalités, dont l'origine remonte à la période coloniale.

2. LA SOUS-SCOLARISATION FÉMININE

La sous-scolarisation féminine est manifeste ; le rapport de féminité (nombre de filles inscrites pour un effectif de 100 garçons) est très inférieur à 100 dans les trois degrés¹ de l'enseignement (fig. 1).

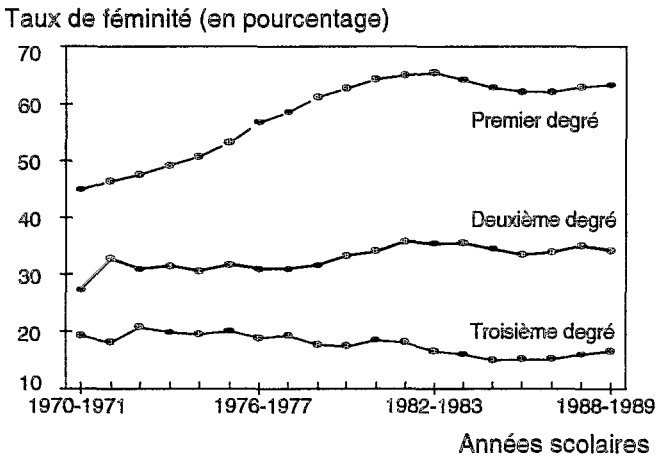


FIG. 1. – Taux de féminité scolaire selon les degrés au Togo de 1970 à 1988.

Le premier degré est le seul à connaître une augmentation régulière de ce rapport de 1970 (45 %) jusqu'en 1981 ; il se stabilise ensuite (63 % en 1989). Dans le deuxième degré, sa stabilité relative remonte à 1971. Dans le troisième degré, sa tendance à la baisse exprime une détérioration de la scolarisation des filles. La

1 – Voir la définition des degrés d'enseignement p. 172-173.

faiblesse de ce rapport dans les deuxième et troisième degrés contribue, au moins partiellement, au maintien du niveau relativement élevé de la fécondité. Toutes les enquêtes sur la fécondité menées en Afrique montrent que si la scolarisation des filles est un des facteurs explicatifs de la baisse de la fécondité, cette relation ne s'observe qu'après dix années d'études au moins.

Jusqu'en 1981, dans les premier et deuxième degrés d'enseignement, la progression annuelle des effectifs est plus rapide chez les filles que chez les garçons (tabl. I) ; ce phénomène de rattrapage de la scolarisation féminine explique l'évolution du rapport de féminité.

TABLEAU I

Taux de progression annuelle (en pourcentage) des effectifs scolaires par sexe et par degré d'enseignement au Togo de 1971-1972 à 1988-1989

Année scolaire	Premier degré			Deuxième degré			Troisième degré		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
1971-1972	12	15	13	20	45	25	22	14	21
1972-1973	12	15	13	15	8	13	27	46	30
1973-1974	6	10	7	20	23	21	21	16	20
1974-1975	5	8	6	32	28	31	21	19	20
1975-1976	8	14	10	33	38	34	29	32	30
1976-1977	7	14	10	28	24	27	21	14	20
1977-1978	5	8	6	19	19	19	15	17	16
1978-1979	7	12	9	19	22	20	19	9	17
1979-1980	5	7	6	10	16	12	28	26	27
1980-1981	4	6	5	2	4	2	16	23	17
1981-1982	-2	-1	-2	-1	4	0	-8	-10	-9
1982-1983	-2	-1	-1	-6	-7	-7	-18	-25	-19
1983-1984	-6	-8	-7	-17	-17	-17	1	-3	0
1984-1985	0	-2	-1	-11	-13	-11	-4	-9	-5
1985-1986	2	1	2	8	5	7	3	4	4
1986-1987	11	10	10	-3	-1	-2	21	22	21
1987-1988	3	4	3	19	23	20	2	7	3
1988-1989	8	8	8	-6	-8	-7	11	15	11

Pour apprécier l'évolution de la scolarisation, il faut aussi analyser la progression des effectifs des non-redoublants uniquement (LOCOH et DOVI-SODEMEKOU, 1986). Dans les premier et deuxième degrés, cette progression est plus forte chez les filles que chez les garçons ; dans le troisième degré, la différence est moins nette (tabl. II).

TABLEAU II

Indice de progression des effectifs des non-redoublants selon le sexe et le degré d'enseignement au Togo de 1970 à 1988 (base 100 en 1970-1971)

Année scolaire	Premier degré			Deuxième degré			Troisième degré		
	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.	Masc.	Fém.	Ens.
1970-1971	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1971-1972	115	121	117	128	158	134	118	106	116
1972-1973	128	133	129	145	167	149	157	181	160
1973-1974	130	142	134	172	203	178	191	216	195
1974-1975	141	158	146	230	262	237	221	268	227

degrés. Sur les trois degrés d'enseignement, la durée moyenne est de dix-huit années au lieu de treize normalement. La différence entre garçons et filles n'est pas significative.

Le temps moyen passé dans chaque degré d'enseignement ne rend pas compte des dépenses d'années-éducation pour les enfants qui abandonnent et n'arrivent pas en fin de cycle.

TABLEAU III

Temps moyen de parcours selon le degré au Togo de 1970 à 1988 (en années)

Année scolaire	Premier degré	Deuxième degré	Troisième degré	Du CP1 au Bac
1970-1971	7,7	4,8	3,8	16,3
1975-1976	7,4	4,7	3,7	15,8
1980-1981	7,7	5,1	3,8	16,6
1985-1986	7,8	5,3	4,4	17,6
1988-1989	7,9	5,5	4,6	18,0
Durée normale	6	4	3	13

4. TAUX DE PROMOTION, DE REDOUBLEMENT ET D'ABANDON

Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon permettent d'évaluer le fonctionnement du système scolaire. Les statistiques annuelles s'intéressent au statut « nouveau » ou « ancien » de l'élève ; ces taux sont calculés avec l'hypothèse de migrations négligeables.

Quatre périodes d'observation sont considérées :

- les cinq années scolaires avant la réforme de l'enseignement (1970-1971 à 1974-1975) ;
- les cinq premières années scolaires d'exécution du programme de la réforme de l'enseignement (1975-1976 à 1979-1980) ;
- la crise économique et la politique d'ajustement structurel (1980-1981 à 1983-1984) ;
- la relance économique (1984-1985 à 1987-1988).

4.1. Premier degré

Dans le premier degré, les taux de promotion connaissent une relative stabilité au cours des deux premières périodes ; une importante baisse suit en troisième période et une légère reprise en quatrième, sauf au cours préparatoire première année où l'évolution diffère (tabl. IV). Ces variations résultent de celles des taux de

redoublements et d'abandons. En troisième période, les redoublements et les abandons augmentent alors qu'en quatrième période, les redoublements sont toujours importants mais les abandons diminuent.

TABLEAU IV

Taux (en pourcentage) de promotion (P), de redoublement (R) et d'abandon (A) dans le premier degré par classe et par période de 1970 à 1988 au Togo

Années scolaires	CP1			CP2			CE1			CE2			CM1			CM2		
	P	R	A	P	R	A	P	R	A	P	R	A	P	R	A	P	R	A
1970-1975	49	43	8	68	29	3	64	31	5	73	24	3	65	32	3	45	46	9
1975-1980	54	38	8	68	29	3	64	31	5	73	24	3	67	27	6	47	40	13
1980-1984	49	39	12	60	33	7	51	36	13	60	28	12	54	31	15	39	41	20
1984-1988	51	41	8	62	34	4	55	37	8	63	29	8	54	35	11	45	40	15
Moyenne	51	40	9	65	31	4	59	33	8	69	26	5	61	30	9	44	42	14

4.2. Deuxième degré

Dans le deuxième degré, les taux de promotion sont nettement meilleurs que dans le premier, sauf pour la classe de troisième. L'évolution selon les périodes est comparable à celle du premier degré, avec un poids plus important des abandons (tabl. V).

TABLEAU V

Taux (en pourcentage) de promotion (P), de redoublement (R) et d'abandon (A) dans le deuxième degré par classe et par période de 1970 à 1988 au Togo

Années scolaires	Sixième			Cinquième			Quatrième			Troisième		
	P	R	A	P	R	A	P	R	A	P	R	A
1970-1975	75	17	8	80	16	4	76	17	7	37	31	32
1975-1980	70	22	8	75	20	5	70	24	6	26	39	35
1980-1984	57	23	20	59	23	18	48	31	21	16	43	41
1984-1988	61	27	12	69	22	9	47	38	15	31	43	26
Moyenne	67	21	12	72	19	9	64	25	11	28	38	34

4.3. Troisième degré

Dans le troisième degré, en classe de seconde, le taux de promotion est comparable avec celui des trois premières classes du deuxième degré (tabl. VI). La situation se dégrade pour la classe de première en troisième période et pour la

classe de terminale dès la deuxième période ; là encore, en troisième période, les redoublements et les abandons augmentent. En quatrième période, les abandons diminuent fortement, au point d'être moins importants qu'en deuxième période.

TABLEAU VI

Taux (en pourcentage) de promotion (P), de redoublement (R) et d'abandon (A) dans le troisième degré, par classe et par période de 1970 à 1988 au Togo

Années scolaires	Seconde			Première			Terminale		
	P	R	A	P	R	A	P	R	A
1970-1975	72	16	12	50	32	18	56	22	22
1975-1980	67	16	17	59	26	15	32	36	32
1980-1984	60	23	17	39	41	20	16	48	36
1984-1988	64	24	12	49	43	8	38	47	15
Moyenne	67	18	15	49	34	17	36	37	27

5. RÉSULTATS AUX EXAMENS

Les résultats aux examens de fin de cycle permettent également d'apprécier le fonctionnement du système d'éducation. Le Certificat d'étude du premier degré (CEPD) sanctionne le premier degré ; il autorise l'élève de moins de seize ans à s'inscrire dans le deuxième degré. Le Brevet d'étude du premier cycle (BEPC) achève le deuxième degré et donne droit à l'élève de moins de dix-neuf ans de subir un test de poursuite des études. Le Baccalauréat sanctionne le troisième degré.

5.1. Certificat d'étude du premier degré

La courbe de réussite au Certificat d'étude du premier degré (CEPD) suit une évolution en dents de scie (fig. 2). Sur la période d'observation, les résultats de l'année 1986-1987 sont les meilleurs ; ils expliquent probablement le niveau le plus faible observé l'année suivante. Les résultats des garçons et des filles évoluent en phase ; ceux des garçons sont légèrement supérieurs.

5.2. Brevet d'études du premier cycle

Durant la période d'observation, moins de la moitié des candidats obtiennent le Brevet d'études du premier cycle (fig. 2). Le taux de réussite au Brevet d'études du premier cycle connaît trois phases. La première, de 1970 à 1976, se caractérise par une évolution en dents de scie ; la deuxième en décroissance atteint son minimum en 1981-1982 ; la troisième en croissance permet de retrouver un niveau

comparable à la première phase. Comme pour le Certificat d'étude du premier degré, les garçons réussissent mieux que les filles.

Taux de réussite (en pourcentage)

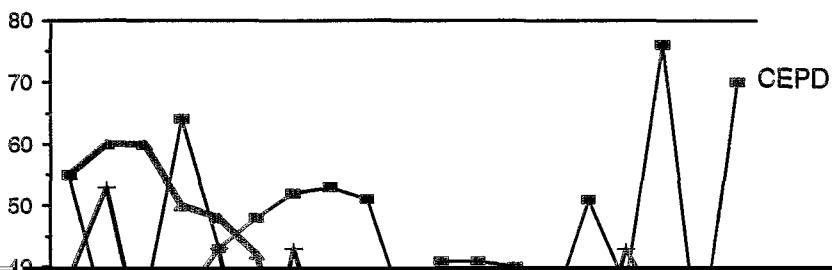


TABLEAU VII
Table de promotion scolaire sans redoublement, par sexe

Classe	Garçons			Filles		
	Promus	Redoublants	Abandons	Promus	Redoublants	Abandons
CP1	10 000	4 000	800	10 000	4 000	1 100
CP2	5 200	1 560	156	4 900	1 568	294
CE1	3 484	1 115	209	3 038	1 094	273
CE2	2 160	518	108	1 371	485	117
CM1	1 534	445	92	1 069	353	128
CM2	997	409	119	588	253	112
Sixième	469	94	47	223	58	36
Cinquième	328	59	26	129	31	14
Quatrième	243	58	27	84	24	11
Troisième	158	62	50	49	21	18
Seconde	46	8	7	10	2	2
Première	31	8	4	6	2	1
Terminale	16	8	2	3	1	1
Diplômés	6			1		

Sur 10 000 inscrits de chaque sexe au premier cours du premier degré, 16 garçons et 3 filles (tabl. VII) arrivent en terminale sans connaître l'échec une seule fois et six garçons et une fille obtiennent le Baccalauréat en treize ans. Le rendement réel du système est cependant supérieur puisque le redoublement n'est pas pris en compte ici.

CONCLUSION

Au Togo, le taux net de scolarisation progresse de 46 % en 1970 à 63 % en 1990 ; il atteint 72 % en 1980. L'évolution surtout remarquable chez les filles traduit un phénomène de rattrapage ; malgré cette progression, le rapport de féminité demeure faible et diminue quand le niveau scolaire augmente. De grandes disparités marquent les régions ; le taux de scolarisation varie entre 30 % (région des Savanes) et 74 % (région Maritime).

La rentabilité interne du système scolaire révèle un taux de sélectivité sans cesse croissant expliqué par la conjugaison des indices de redoublement et d'abandon. Le système scolaire togolais produit de moins en moins de diplômés, signe évident de sa dégradation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DGPE (Direction générale de la planification de l'éducation), 1970 à 1989. – *Statistiques Scolaires*, Lomé.
- LOCOH (T.) et DOVI-SODEMEKOU (B. F.), 1986. – *Évolution de la scolarisation au Togo vue à travers les statistiques scolaires (1971-1984)*, Lomé, URD, Études togolaises de population, n° 11, 63 p.
- LANGE (M.-F.), 1989. – *Cent cinquante ans de scolarisation au Togo : Bilan et Perspectives*, Lomé, URD, 174 p.